

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DEMANDE DE DEFRICHEMENT – AB 957 L 1002 P

(ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION DU 7 AVRIL 2025)

DCM 20251007_4 ACTE DE GESTION PATRIMOINE 3.5.6

L'an deux mil vingt-cinq, le sept octobre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Serge SORE, Maire.

Etaient présents: Monsieur Serge SORE, Messieurs BEILLEROT Cyril, BENGUE Christophe, VILLENAVE Michel, Mesdames FREDUELLE Catherine, FERNANDES Françoise, BOUTROY Sheila, Messieurs GARREAU Anthony PEREZ Bastien, Madame GILBERT Marie-Hélène, Messieurs LARRAYADIEU Arnaud, PESSAN Jean-Luc.

Absents excusés : Mesdames BASSAGÄITS Julie, RANDRIANANTENAINA Isabelle.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la demande de défrichement déposée à la suite de la délibération du conseil municipal du 7 avril a dû être abandonnée en partie en raison des modifications des plans de la future zone d'activité (prise en compte d'une zone paysagère, d'une voie de circulation pompiers, et de l'aléa feux de forêt, tous situés en dehors de la zone d'activité et à intégrer dans le parcellaire à défricher).

Il sollicite donc un nouvel accord de l'assemblée pour déposer une demande de défrichement portant sur une partie des parcelles AB 957, AB 958 et 1002 selon les plans annexés.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré

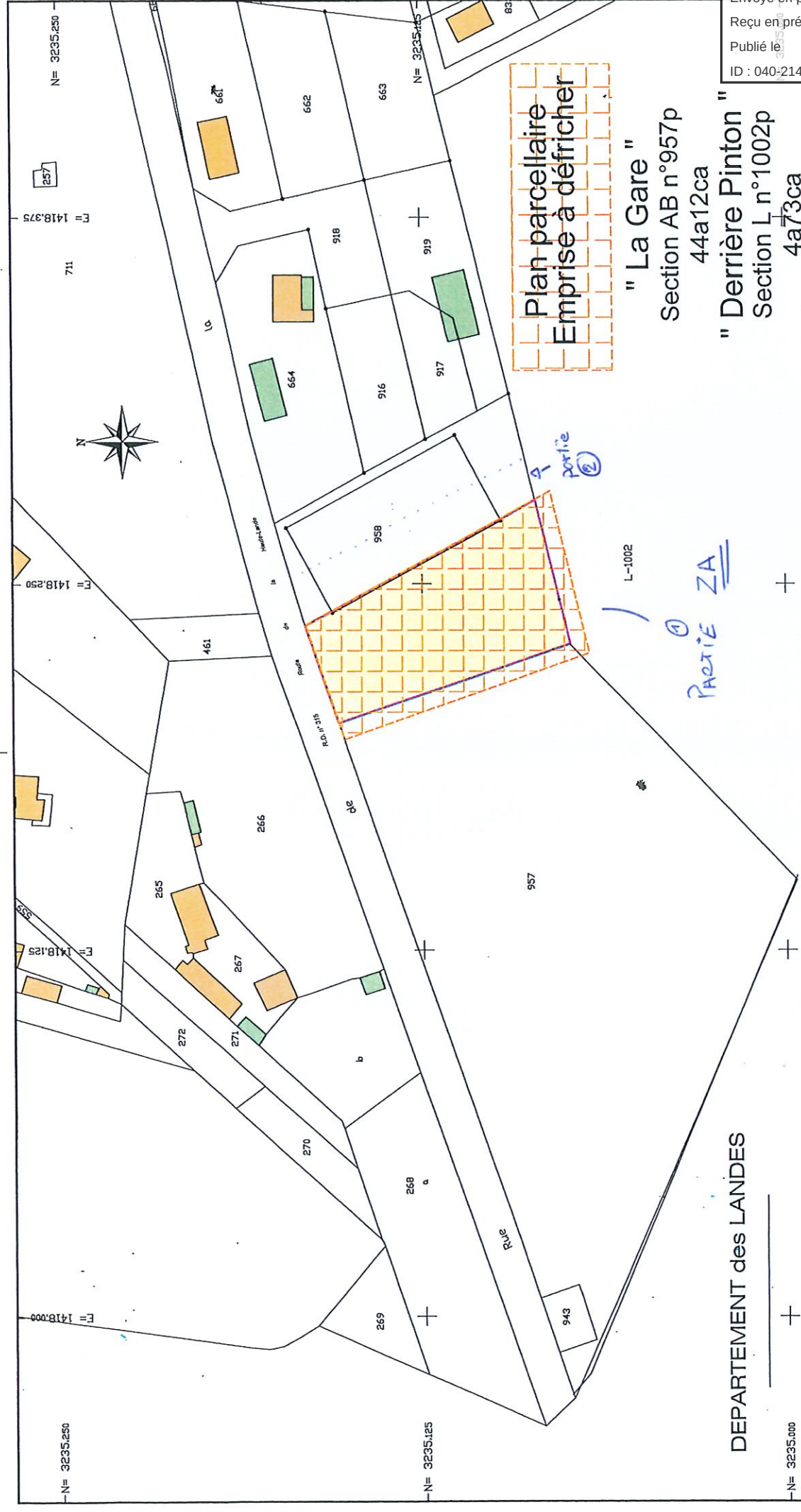
- Autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de défrichement sur une partie des parcelles AB 957, AB 958 et 1002 selon les plans annexés et d'une superficie estimée entre 5800 m² et 5 900 m².
- Donne pouvoir au Maire pour mettre en œuvre cette décision

Pour copie conforme,
Fait et délibéré les jour, mois, et an que dessus
Ont signé au registre les membres présents.

En mairie le 8 octobre 2025
Le Maire,
Serge SORE



Date de convocation : 30 septembre 2025
Membres en exercice : 14
Membres présents :
Suffrages exprimés :



Envoyé en préfecture le 10/10/2025
Reçu en préfecture le 10/10/2025
Publié le
ID : 040-214001679-20251007-DCM20251007_4-DE



Plan parcellaire
Emprise à défricher

" La Gare "

Section AB n°957p

44a12ca

" Derrière Pinton "

Section L n°1002p

4a73ca

Echelle 1/1250



SARL GEOTLANDES Géomètre Expert Foncier D

40410 MOUSTEY
Tél : 05.58.04.73.40 - 06.72.45.47.15 - 06.89.31.73.16
E-mail : cecile-bibette@orange.fr



Lotissement artisanal du Boudigot 2

DEPARTEMENT des LANDES

Commune de LUXEY

Dossier N° 72-2024_PA de

Octobre 2025

